

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
30/08/17
Date d'Affichage
13/09/2017

L'an deux mille dix-sept, le six septembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers:

En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Étaient présents: MM. François VERGNE, Serge ANFRAY,
Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Jean-Marc VARIN,
Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC,
Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Annick JOUFFLINEAU,
Raymond GIRARD, Johanny LALANNE.

Absente excusée : Mme Françoise LOQUET

Mme Annick JOUFFLINEAU remplit les fonctions de secrétaire.

Madame Françoise LOQUET, conseillère municipale de la commune de Saint Clair sur l'Elle, empêchée d'assister à la séance du Conseil Municipal de ce jour, donne pouvoir à Madame Thérèse LANGE, conseillère municipale, pour prendre en son nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins au cours de ladite séance.

DÉLIBÉRATION 2017 - N°09/03 : NOM DE LA COMMUNE

Saint Clair sur Elle ou Saint Clair sur l'Elle ?

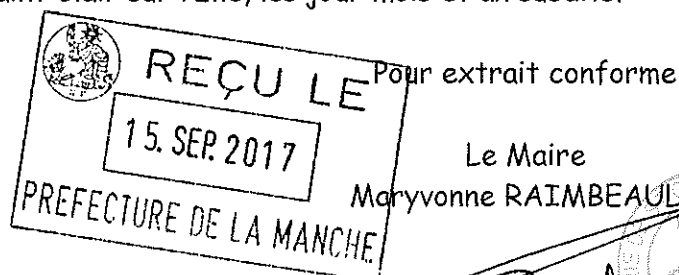
Madame le Maire fait part que depuis 1897, le nom officiel de la commune à l'INSEE est SAINT CLAIR SUR L'ELLE, nom utilisé pour l'état-civil, tout ce qui est officiel.

Dans le langage courant, la commune est nommée Saint Clair sur Elle. Une procédure pour changer le nom avait d'ailleurs été commencée, mais cette démarche n'a pas été menée jusqu'au bout, pour l'instant.

Madame le Maire demande si le Conseil Municipal souhaite changer le nom ou pas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme le nom officiel de la commune soit SAINT CLAIR SUR L'ELLE.

Ainsi délibéré à Saint Clair sur l'Elle, les jour mois et an susdits.



Le Maire
Maryvonne RAIMBEAULT